

Figure 1 : Représentation schématique de l'organisation des enquêtes amont et aval à partir d'un foyer de maladie transmissible.

1. A partir du foyer F1, une enquête en amont permet d'établir l'identité de la source (S).
2. Une enquête en aval effectuée à partir de F1 permet d'identifier un foyer (F1') découlant de F1.
3. Une enquête en aval à partir de la source S conduit à l'identification de deux autres foyers (F2 et F3) de même origine que F1.
4. Des enquêtes en aval à partir de F2 et F3 complètent l'investigation et permettent la découverte de foyers secondaires (F2' et F3').

